

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'aménagement hydroélectrique sur le torrent des Moulins

De : > mpetersenn (par Internet) <mpetersenn@hotmail.com>

Date : 10/05/2024 à 18:19

Pour : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je me permets de vous adresser cette lettre afin d'exprimer mon opposition au projet d'aménagement hydroélectrique sur le torrent des Moulins prévoyant un captage d'eau à proximité directe du village du Griotteray. En tant que propriétaire d'une des maisons du Griotteray et du terrain directement adjacent au lieu prévu pour le captage d'eau, je suis profondément préoccupée par les implications de ce projet sur notre environnement et notre qualité de vie.

Tout d'abord, je tiens à dénoncer le manque flagrant d'information et de transparence entourant cette enquête publique. En dépit de mon statut de riverain directement concernée, je n'ai pas été prévenue par courrier de la tenue de cette enquête. De plus, l'affichage relatif à cette enquête n'a pas été effectué à l'entrée du village, mais au bord du torrent. Cette absence de notification formelle et de visibilité de l'information soulève des questions légitimes quant à la volonté réelle de prendre en compte les avis des habitants directement impactés.

En ce qui concerne le projet lui-même, je souhaite exprimer mes vives inquiétudes quant aux potentielles nuisances qu'il pourrait engendrer. En effet, l'installation d'un captage d'eau dans cette zone risque d'entraîner des perturbations importantes pour les habitants du Griotteray, tant sur le plan visuel que sonore. Je crains beaucoup pour la quiétude et la beauté du lieu, sans oublier les éventuels dommages à l'écosystème naturel environnant.

De plus, je tiens en ce qui me concerne à souligner l'aspect émotionnel profondément lié à ce projet. Le torrent du Griotteray représente pour moi bien plus qu'un simple cours d'eau. Il incarne un pan de mon enfance, un lieu de souvenirs et de moments privilégiés passés en harmonie avec la nature. J'ai 52 ans, j'avais 10 ans lorsque mes parents ont acheté une maison au Griotteray et depuis lors j'y ai passé tous les étés sans exception aucune, ainsi que de nombreux hivers. Mes frères et sœurs et moi-même avons passé des journées entières au bord de ce torrent, et nos enfants de même. Actuellement, ce sont les enfants de mes neveux et nièces qui en profitent, et je me réjouissais déjà d'y passer du temps avec mes futurs petits-enfants. Ainsi ce lieu, actuellement encore préservé et paisible, revêt une valeur sentimentale inestimable pour moi et ma famille. Voir la quiétude du lieu menacée par l'implantation d'infrastructures industrielles et la réduction significative du cours d'eau en aval du pont serait un déchirement, non seulement pour moi-même, mais aussi pour les générations futures qui méritent de pouvoir jouir de cet environnement préservé.

En conclusion, je vous prie instamment de prendre en considération mes remarques et mes préoccupations lors de l'examen de ce projet. Il en va de la préservation de notre environnement, de notre patrimoine naturel et de la qualité de vie des habitants de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Bénédicte Fardel, épouse Petersenn